



Donnenheim Info

Bulletin d'information communale

JUILLET 2025

Tel. et répondeur : 09.62.51.07.08

Fax : 03.88.51.23.25

Courriel : mairie.donnenheim@orange.fr

Site : <http://www.donnenheim.fr>



Le mot du Maire :

Chères Donnenheimaises, Chers Donnenheimois,

L'été est arrivé, apportant avec lui des journées ensoleillées et des soirées douces. C'est une période propice aux rencontres, aux festivités et aux moments de détente en famille ou entre amis. Je tiens à vous rappeler l'importance de profiter de cette saison tout en respectant notre environnement et en veillant à la sécurité de chacun.

Le printemps a connu de belles manifestations dans nos villages... Fête des voisins, fête de la musique, fête des aînés, autant de moments de rencontre et de partage organisés par les bénévoles de nos associations toujours aussi motivés. Bravo à vous tous pour votre implication au service de l'animation villageoise.

Au moment où j'écris ces lignes, Je suis heureux de voir l'avancement et l'aboutissement de 3 beaux projets démarrés depuis un certain temps maintenant. Il s'agit de la dépose des lignes électriques dans les rues Principale, des Oies et des Faisans qui devrait s'achever au mois de septembre mais aussi de la remise en place dans notre église ce 23 juillet du calvaire restauré. Cet objet, classé aux Monuments Historiques, avait été déposé en 2022 à la suite des travaux de ravalement de façades et a maintenant retrouvé une place à l'intérieur du bâtiment. Et enfin l'aire de jeux rue des cigognes a été complétée par de nouveaux agrès au mois de mai dernier. Trois beaux projets dont nous pouvons être fiers !

En termes d'urbanisme les travaux de construction, à l'emplacement de l'ancienne ferme GARDEBIEN, avancent à grands pas ! Les logements seront ouverts à la location dès le printemps 2026. Il s'agit d'une zone qui sera administrée par le bailleur DOMIAL qui s'occupera de l'affectation des logements aux futurs locataires. Ainsi nous pourrions proposer des logements à des familles aux revenus un peu plus modestes. Soyez rassurés les futurs habitants ne seront ni "des dealers" ni des "cas sociaux" mais plutôt des jeunes qui souhaitent démarrer dans la vie et qui ne peuvent plus forcément accéder directement à la propriété au vu du prix de l'immobilier actuel. Nous pourrions vous donner plus de détails sur le dispositif d'ici la fin de cette année.

De nombreux projets restent à mener, mais il faut aussi dire que la restriction des budgets et la diminution des dotations des collectivités en général - Communes, Intercommunalités, Départements et Régions-, nous invitent à avancer avec prudence en maintenant les équilibres financiers.

L'été est aussi l'occasion de prendre un peu de recul sur les dossiers, faire le point de ce qui est positif et de ce qui demande à être amélioré. C'est une période également où on peut réfléchir plus sereinement aux projets du futur. Grâce à l'engagement de tous les bénévoles, de belles choses restent possibles !

Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous un très bel été !

Votre maire
Stéphane SCHISSELE



SOMMAIRE

Chapitre 1 : Temps forts pages 2-3

- Fête des villageois
- Fête de la musique
- Fête des aînés

Chapitre 2 : Vie de la commune pages 4-5

- Merci les bénévoles !
- Mise en place du calvaire
- Eclairage public
- Bibliothèque
- ASL : les mercredis sportifs

Chapitre 3 : PLUI page 6

Chapitre 4 : Opération tranquillité pages 6-8

Chapitre 5 : Bistrot des Villages page 8

Chapitre 6 : La minute écolo pages 8-10

Chapitre 7 : Etat Civil page 9

Chapitre 8 : Agenda page 10



1.) Temps forts

Fête des Villageois



La fête des villageois, organisée conjointement par les associations des villages voisins de Bilwisheim et Donnenheim, a été une véritable réussite, témoignant de l'esprit de solidarité et de convivialité qui règne entre les deux villages. Cet événement, qui s'est déroulé le 18 mai dernier, a attiré une foule enthousiaste, venue célébrer ensemble dans une ambiance festive et chaleureuse.



C'est de bonne heure le matin que les membres des associations sont venus monter les tonnelles, tentes, tables et bancs nécessaires à l'accueil du public. Plusieurs activités étaient prévues pour cette journée : tournoi de foot, démo de Zumba Kids, tournoi de Basket, concours de hobby horse, baptême de poneys et également la possibilité de pratiquer des jeux divers comme le tennis, la pétanque, la belote sans oublier le magnifique parcours pompiers organisé par le chef de corps ALVES.

Pour le déjeuner, plusieurs Food trucks ont proposé des mets de qualité et les membres des associations ont concoctés des crêpes salées ou sucrées.

L'après-midi petits et grands ont pu s'amuser, se rencontrer et découvrir les nombreuses activités proposées.

Cette fête des villageois a été une réussite éclatante, renforçant les liens entre les deux communautés.

Un grand merci à tous les bénévoles et participants qui ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable.



Fête de la musique

Pour cette édition 2025 les membres de l'ASL ont pris possession de l'intégralité de la surface enherbée autour de la salle des fêtes. Un chapiteau complémentaire et d'avantages de guirlandes lumineuses ont été installés pour mieux accueillir le public. Comme à l'accoutumée DJ Thomas a mis le feu au Dancefloor et a animé la soirée jusqu'à la nuit tombée. Cette année la soirée dans le jardin fut très agréable d'autant plus que la météo de ce 21 juin était particulièrement clémente. La soirée démarra avec une démonstration de ZUMBA puis un petit groupe de musiciens, animé par le talentueux Olivier RIBSTEIN, est monté sur scène pour nous faire découvrir des sons sortants de l'ordinaire.





L'équipe ASL a assuré pour le service des boissons, des succulentes tartes flambées et des fameuses knacks sans oublier les desserts faits maison.

Tout le monde a passé un heureux samedi soir dans le verger communal et la fête s'est poursuivie jusqu'au bout de la nuit.

Nous remercions vivement tous les membres de l'ASL, ainsi que tous les bénévoles qui de près ou de loin ont participé à la préparation, au rangement

et au service pendant la soirée. Cette édition fut une belle réussite et une fête remarquable pour le début de l'été.

Merci à tous pour votre engagement !!!



Fête des Aînés édition 2025 :

La fête des aînés de notre commune a été un véritable succès, marquant un moment de convivialité et de partage inoubliable. Organisé le week-end du 29 juin, cet événement a rassemblé plus de 35 participants, tous venus profiter d'une journée riche en émotions.



Dès 11 h 30, à l'arrivée des premiers convives, l'apéritif fut servi. Puis à 12 h 30, après quelques mots d'accueil prononcé par Monsieur le Maire, tout le monde a pu se mettre à table dans l'attente du déjeuner. Le député Vincent THIEBAUT est arrivé à ce moment et après quelques nouvelles fraîches provenant de l'hémicycle Parisien il partagea le repas avec les invités.



Le déjeuner, préparé par les bénévoles de la commune, a été un moment fort de la journée. Le barbecue géré de main de maître par l'adjoint Frédéric HERTZOG a ravi les papilles de nos aînés. Brochettes, saucisses, légumes frais se sont mélangés pour former une très belle assiette colorée rehaussée par des vins en parfaite harmonie.



Puis avant le dessert c'est Nonnally PIERRON qui a chanté quelques chants de son répertoire, instants magiques qui ont mis des étoiles dans les yeux des auditeurs.

La journée s'est clôturée après le partage du fromage puis du dessert. Les retours des participants ont été extrêmement positifs, soulignant l'organisation impeccable et l'atmosphère bienveillante de l'événement.

En somme, cette fête des aînés a été une réussite éclatante, renforçant les liens intergénérationnels et célébrant la richesse de notre communauté.

Un grand merci à tous les bénévoles membres du conseil municipal mais aussi villageois et merci à vous les participants qui avez contribué à faire de cette journée un moment inoubliable.

A l'année prochaine...





2.) Vie de la commune

Bravo les bénévoles !!!

Depuis de nombreuses années des petites mains généreuses s'occupent de l'entretien de l'église Saint Bernard. Chaque semaine à tour de rôle le ménage est assuré. Lors des offices du samedi soir, l'église est fleurie avec beaucoup de goût et ces magnifiques arrangements contribuent à la beauté du lieu. Les fleurs sont offertes par quelques villageois qui rendent ce service naturellement. Ces services sont très appréciés, ils permettent également à la communauté de faire de réelles économies. Que ce soit le nettoyage, l'embellissement floral ou le chant, toutes vos actions rehaussent les célébrations, et c'est très appréciable.



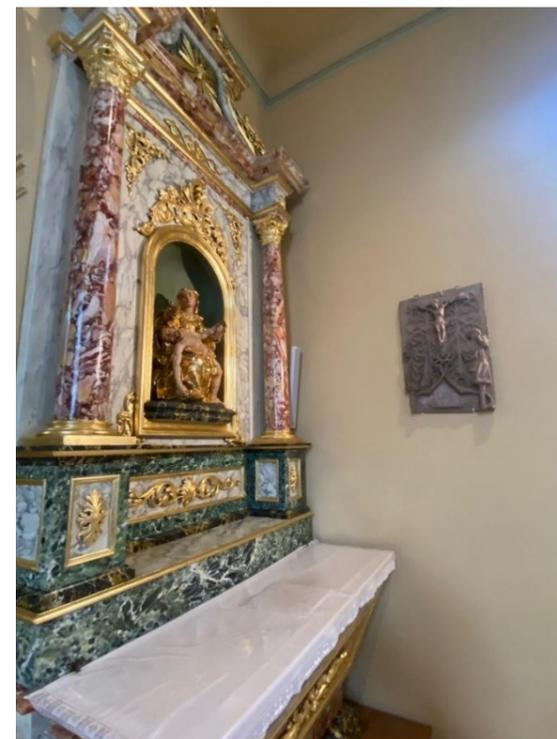
Bravo et Merci à vous les bénévoles !!



Mise en place du calvaire Sainte Face

Le calvaire a été mis en place ce mercredi matin 23 juillet par les entreprises HOENEN et PROBST.

Cette œuvre classée aux Monuments Historiques a été repositionnée à l'intérieur de l'église à proximité de l'autel sainte Marie. Elle est désormais à l'abri des intempéries et peut traverser les siècles à venir...



Une nouvelle étape pour l'éclairage public de la Communauté d'Agglomération d'Haguenau

Dès septembre le nouveau dispositif d'éclairage public sera déployé sur le territoire de la CAH. Le Conseil communautaire vient de voter l'extension des horaires d'éclairage public ainsi que son maintien dans certains lieux fréquentés et lors d'événements exceptionnels. Cette première étape dans la gestion de l'éclairage public est appelée à évoluer à l'avenir, portée notamment par les progrès technologiques à venir.

Un premier bilan encourageant

Depuis 2022, face à l'envolée des prix de l'énergie et en l'absence de bouclier tarifaire pour les collectivités, la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) a mis en place une stratégie courageuse pour limiter l'impact de la crise énergétique sur ses finances. Deux mesures structurantes ont été déployées : l'extinction nocturne de l'éclairage public de 23h à 5h30, et le remplacement progressif des lampes par des luminaires LED, moins énergivores et plus performants.

Deux ans après le lancement de ce plan de sobriété, les résultats sont encourageants. La consommation d'électricité liée à l'éclairage public a été réduite de moitié, passant de 7 000 MWh à 3 750 MWh par an. Malgré la hausse des tarifs de l'énergie, la collectivité a réussi à contenir sa facture autour de 1,05 million d'euros, là où elle aurait atteint près de 2 millions sans ces mesures.

À ce jour, 5 300 lampadaires ont déjà été modernisés sur les 20 000 que compte le territoire, grâce à un investissement de 4,5 millions d'euros.

Un nouveau dispositif plus adapté et plus ciblé

Consciente des attentes et des préoccupations exprimées par les habitants, la Communauté d'Agglomération de Haguenau est aujourd'hui en mesure de faire évoluer sa stratégie d'éclairage public grâce aux investissements menés. Cette nouvelle étape a été construite en lien étroit avec les maires des communes membres. Dès septembre 2025, de nouveaux horaires d'extinction seront mis en place, avec une coupure de l'éclairage public désormais prévue entre minuit et 5h du matin.

Certaines zones continueront d'être éclairées en continu, notamment les centres villes, les abords des gares, les axes routiers à fort trafic, ainsi que les environs des établissements de nuit, comme les cinémas ou les discothèques. De plus, pour les grands événements ou manifestations exceptionnelles, il sera possible de prolonger ponctuellement l'éclairage.

Ce calendrier de mise en œuvre s'explique par des contraintes logistiques importantes : plus de 400 armoires de commande devront être reprogrammées manuellement, ce qui nécessitera plusieurs semaines de travail pour les agents techniques et les prestataires mobilisés. Il n'était pas possible d'anticiper cette opération avant le vote formel du Conseil communautaire.

Et après ?

D'ici 2030, l'objectif est d'atteindre 100 % d'éclairage public en LED sur l'ensemble du territoire. Ce progrès permettra une gestion encore plus fine et plus souple de l'éclairage, avec des technologies capables de moduler l'intensité lumineuse selon les heures ou les usages. À terme, la lumière sera aussi plus « chaude » (moins bleutée), ce qui est bénéfique à la fois pour la faune nocturne et pour le confort visuel des habitants.

Cette stratégie de transition lumineuse doit être considérée comme une étape intermédiaire, susceptible d'évoluer en fonction des progrès technologiques à venir et du rythme de modernisation du parc d'éclairage public dans les prochaines années.



Bibliothèque

Une belle initiative estivale :

Dans le petit verger situé à l'arrière de la mairie, à l'ombre d'un arbre, venez vous installer avec votre plaid, votre coussin, votre goûter et profiter d'une séance de lecture...

Dans le cadre de "Partir en livre", retrouvez les bénévoles de la bibliothèque tous les mercredis du mois de juillet de 16h à 17h.

N'hésitez pas à y participer ce mercredi 30 juillet, dernière édition !!!

L'Association Sports et Loisirs vous propose tous les mercredis en août une petite mise en jambe avant la rentrée avec Elodie !!! 5€ le cours, gratuit pour les membres de l'ASL.

Rendez-vous à la salle polyvalente de Donnenheim à 19h.





3.) PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) Communication enquête publique PLUi CAH

Après plus de 4 ans de procédure, l'enquête publique unique portant sur le projet arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté d'Agglomération de Haguenau (CAH) et l'abrogation des cartes communales de Hochstett, Ringeldorf, Wahlenheim et Wittersheim se tiendra **du lundi 16 juin à 9h00 au vendredi 01 août à 12h00**.

L'enquête publique vise à informer le public et à recueillir ses observations et propositions sur le projet de PLUi et d'abrogation des cartes communales.

Le dossier d'enquête sera consultable :

Au format papier, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

- à l'Annexe de l'Hôtel de Ville de Haguenau – Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, située 2 rue des Chevaliers - 67504 HAGUENAU ;
- à la mairie de Bischwiller située 1-9 Place de la Mairie – 67240 BISCHWILLER ;
- à la mairie de Brumath située 4 rue Jacques Kablé – 67170 BRUMATH ;
- à la mairie annexe d'Uberach située 42 Grand Rue – 67350 VAL-DE-MODER ;
- à la mairie de Batzendorf située 2 rue du Moulin – 67500 BATZENDORF.

Au format numérique, sur le site internet de l'enquête publique unique, à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/plui-cah>

Les informations relatives à l'enquête publique seront également consultables sur le site internet de la CAH : <https://plui.agglo-haguenau.fr/> ainsi que sur un poste informatique au siège de l'enquête publique : Annexe de l'Hôtel de Ville de Haguenau, 2 rue des Chevaliers 67504 HAGUENAU, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Une commission d'enquête composée de 3 membres a été désignée par le tribunal administratif. La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, recevra le public lors des 2 permanences suivantes :

Lieux	Dates	Horaires
Mairie de Batzendorf 2 rue du Moulin 67500 BATZENDORF	Lundi 28 juillet	9 h à 12 h
Hôtel de Ville de Haguenau 1 Place Charles de Gaulle 67504 HAGUENAU CEDEX	Vendredi 1 ^{er} août	9 h à 12 h

L'enquête publique est la dernière étape avant l'approbation du document et son opposabilité, prévue fin de l'année 2025/début de l'année 2026. Nous vous invitons donc grandement à prendre connaissance du projet de PLUi présenté et de faire vos remarques éventuelles au commissaire enquêteur.



4.) Sécuriser votre domicile avec l'Opération tranquillité vacances

Les départs en vacances estivales approchent. Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit *Opération tranquillité vacances (OTV)* propose un service de surveillance de votre logement pendant votre absence.

Opération tranquillité vacances est un service de police et de gendarmerie qui veille sur votre domicile pendant des absences prolongées et vous prévient en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu). La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Le dispositif fonctionne **dans tous les départements français**. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. **La durée d'absence ne peut excéder 1 an**.

Vous pouvez effectuer la démarche d'inscription en ligne.

Comment s'inscrire ?

Inscription sur place

Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit sur place ou en ligne.

Pour l'inscription sur place, vous devez vous munir de votre **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**. Conservez bien le récépissé de votre demande d'inscription.

Les conditions d'inscription sont différentes selon votre lieu de résidence, selon qu'il est situé en zone police ou en zone gendarmerie : vérifiez votre point d'accueil.

Zone police

- Domicile concerné : résidences principales.
- Durée d'absence : entre 3 jours et 3 mois.
- Inscription : de 45 à 3 jours avant le départ.

Zone gendarmerie

- Domicile concerné : résidences principales et secondaires.
- Durée d'absence : jusqu'à 12 mois.
- Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.



Démarche en ligne

La connexion se fait via le site [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr) :

- identifiez-vous via France Connect ;
- complétez le formulaire en ligne.

À l'issue de votre inscription en ligne, vous recevrez également un récépissé de votre demande par courriel ainsi qu'un formulaire reprenant toutes les informations communiquées.

À savoir

Vous souhaitez modifier votre inscription (durée d'absence, adresse) ? Même si celle-ci a été réalisée en ligne, vous devrez vous rendre dans le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie dépendant de votre domicile.

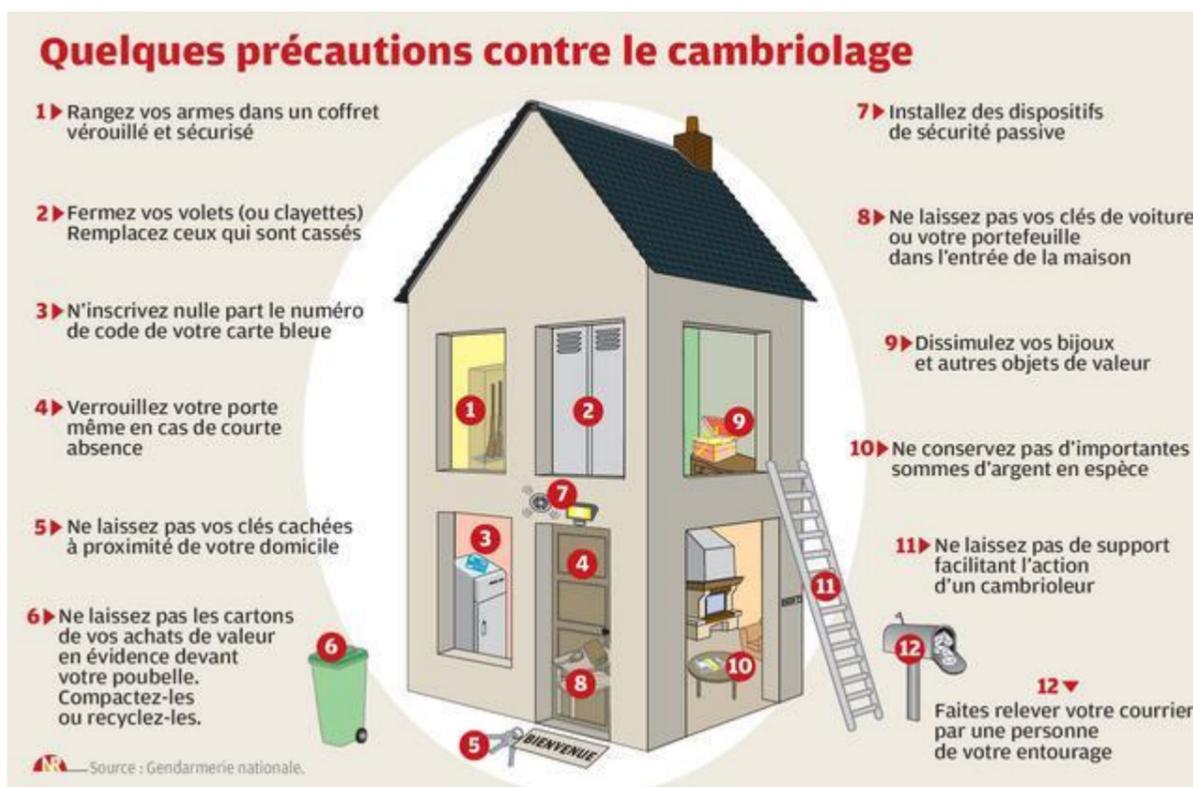
À noter

Pensez à indiquer si votre habitation est équipée d'un système d'alarme ou d'un simulateur de présence, et si quelqu'un passe relever votre courrier ou arroser vos plantes afin qu'il ne soit pas confondu avec un cambrioleur. Vous devrez également prévenir les forces de l'ordre en cas de retour anticipé.

Quelques conseils avant de partir

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent :

- de ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;
- de demander à une personne de confiance de relever votre courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs). Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux ;
- de renvoyer, si c'est possible, les appels arrivant sur votre téléphone fixe vers votre numéro de portable ;
- de verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets ;
- de ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et de valeur en lieu sûr après les avoir photographiés. Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.



À savoir

Si vous êtes victime ou témoin d'un cambriolage, prévenez immédiatement la police et la gendarmerie (17) et ne touchez à rien afin de ne pas faire disparaître d'éventuels indices.

Bistrot de Villages
BAR TRUCK AMBULANT

**AFTERWORK :
LE BISTROT DE VILLAGES ARRIVE
À DONNENHEIM !**

QUAND ? 05/09/2025
à partir de 17h

OÙ ? PLACE DE L'ÉCOLE
Dans la cour de l'atelier communal
Un abri est prévu en cas de pluie

QUOI ? MANGER & BOIRE
Planchettes apéro, knacks, glaces, bières pression, bières
bouteille 0%, vins, crémants, jus, sodas, etc.

COMMENT ? VENIR SUR PLACE
Vingtaine de places assises autour du camion. Des tables en plus seront
mises à disposition en cas de forte affluence

www.bistrotdevillages.fr clement@bistrotdevillages.fr
+33 (0)6 79 74 99 98

5.) Le Bistrot des villages

Notre village accueillera le Bistrot des Villages le vendredi 5 septembre à l'atelier communal. Nous vous attendons nombreuses et nombreux. Clément fait la tournée des villages Bas-Rhinois n'ayant plus de bars ou de bistrot et il y propose de la petite restauration de qualité 100% alsacienne. Venez partager un moment convivial et festif dans une ambiance de guinguettes d'antan avant la mauvaise saison. Venez nous retrouver à l'atelier communal à partir de 17h pour partager un moment agréable afin de se retrouver autour de produits frais et alsaciens, lors d'une des dernières soirées de la saison estivale. Si le concept rencontre un vif succès nous pourrions le faire venir sur plusieurs dates en 2026.



Si vous souhaitez voir ou revoir l'émission voici le lien : <https://www.france.tv/.../6803404-alsace-sur-la-route-des...>

6.) La minute écolo VIGILANCE SECHERESSE

Les bassins versants « SARRE » et « LAUTER, SAUER, MODER, ZORN », sont en « VIGILANCE SÉCHERESSE ».

L'état de « vigilance » est une mesure d'anticipation : **il ne s'accompagne pas de mesures de restriction, mais invite chacun (particuliers, collectivités locales, professionnels, entreprises, agriculteurs, ...) au civisme, en modérant sa consommation et en adoptant des gestes économes en eau.** Par conséquent, habitants de DONNENHEIM, chaque utilisateur d'eau est invité à suivre notamment les recommandations pour une réduction de l'usage de l'eau.

Faire preuve de sobriété dans sa consommation quotidienne d'eau, est un acte civique afin de préserver, pour chacun, le bien commun précieux qu'est la ressource en eau, élément nécessaire pour les activités humaines, mais aussi pour les milieux aquatiques et la biodiversité qu'ils abritent.

10 astuces pour sauver son jardin en cas de sécheresse

L'été est là ! Et avec lui, l'arrivée des fortes chaleurs et le risque d'une canicule qui peut faire peur au jardin. Heureusement, il existe des solutions faciles à mettre en place pour préserver vos plantes et vos fruits et légumes de la sécheresse. Tonte, paillage, binage, arrosage... Voici les bons gestes à mettre en place pour éviter que votre jardin ne souffre trop de la chaleur

SÉCHERESSE
AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR ÉCONOMISER L'EAU

USAGE DOMESTIQUE

- Éviter de laisser couler l'eau
- Utiliser les appareils de lavage à plein
- Limiter les arrosages des jardins
- Installer des équipements économes en eau

INDUSTRIE

- Recycler certaines eaux de nettoyage
- Mettre en place des circuits fermés

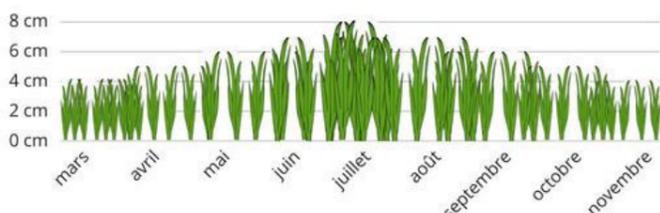
COLLECTIVITÉS

- Réduire les fuites dans les réseaux de distribution d'eau potable
- Optimiser l'arrosage des espaces verts et du nettoyage des voiries
- Connaître les volumes d'eau consommés pour éviter de surconsommer ou gaspiller
- Distribuer des kits hydro-économes dans les foyers

AGRICULTURE

- Mettre en place des tours d'eau pour l'irrigation
- Utiliser un matériel d'irrigation hydro-économe
- Réduire l'irrigation selon les horaires définis dans les mesures de limitation des prélèvements

TONTE : HAUTEUR DE COUPE EN FONCTION DES SAISONS



Tondre le gazon haut et éviter les tontes excessives

Pour pallier aux fortes chaleurs, nous vous recommandons de tondre le gazon haut : de 6 à 10 cm. Cela va le rendre moins sensible aux fortes chaleurs et limiter son jaunissement. D'une manière générale, évitez de trop tondre pour ne pas épuiser l'herbe et la rendre plus vulnérable. Cela paraît évident mais n'arrosez pas la pelouse en cas de canicule ! Même si elle jaunit, elle reverdira toute seule dès le retour de la pluie.



Ne pas retirer les mauvaises herbes

Les mauvaises herbes font un excellent paillis naturel. Si le thermomètre grimpe de manière fulgurante, mieux vaut ne pas les éliminer pour qu'elles puissent conserver l'humidité au sol et protéger le pied des plantations au potager et des fleurs au jardin d'ornement. Cela vous permet aussi de limiter l'arrosage.



Apporter de l'ombre au jardin et à vos plantes en pots

Il existe différentes astuces à mettre en place pour ne pas que le soleil tape sur les végétaux toute la journée. Commencez par mettre vos pots de fleurs et jardinières dans un coin ombragé du jardin et à l'abri du vent desséchant. Puis, installez des protections sur les légumes au potager. Sur la terrasse ou dans le jardin, pensez à mettre en place un parasol, un voile d'ombrage ou encore un claustra pour créer un maximum d'ombre. Et optez pour des plantes peu gourmandes en eau et résistantes à la chaleur.



Biner la terre régulièrement

Le problème de la sécheresse pour le sol ? La terre va former une croûte et laissera difficilement passer l'eau. Pour continuer à avoir un arrosage efficace, nous vous conseillons de biner la terre régulièrement à l'aide d'une serfouette pour casser cette croûte et aérer le sol. Après tout, le proverbe ne peut pas être plus explicite : **un binage vaut deux arrosages !**



Arroser efficacement au bon moment

Plus il fait chaud, plus les végétaux vont réclamer de l'eau et plus l'arrosage peut être rationné, notamment en cas de canicule. Pour que l'eau aille en profondeur et que les racines soient bien irriguées, il faut arroser les plantes à leurs pieds copieusement mais lentement, tous les 2 à 3 jours, avec un tuyau d'arrosage ou des arroseurs goutte-à-goutte. Cela sera plus efficace qu'un arrosage quotidien moindre ou un arrosage par aspersion. Enfin, mieux vaut arroser à la fraîche, une fois le soleil couché ou tôt le matin.



Créer des réserves d'eau

Pour éviter tout ruissellement d'eau pendant l'arrosage, prévoyez une cuvette d'arrosage aux pieds de vos mottes des plantes ou des arbustes. De même, pour les potées sur le balcon, utilisez des bacs à réserve d'eau.

Arroser avec de l'eau de pluie récupérée au préalable

Il existe plusieurs astuces pour retenir l'eau et ainsi pouvoir pallier au manque de précipitations ou aux restrictions en matière d'arrosage. Vous pouvez investir dans une pompe pour collecteur d'eau de pluie qui vous permettra d'avoir des réserves pour arroser de manière écologique le jardin.



Pailler le sol des végétaux

Après le binage et l'arrosage, place au paillage ! Cette méthode est idéale pour préserver le jardin de la sécheresse puisqu'elle conserve davantage l'humidité et la fraîcheur au sol, limite l'évaporation mais aussi l'arrosage. Notre conseil : former un paillis organique (composé de copeaux de bois, résidus de tonte, feuilles mortes, compost...) épais, d'environ 10 cm. Il fera aussi office d'engrais naturel, plantes dans laquelle elles pourront piocher. Il s'agit de créer une petite digue circulaire de

terre autour de la plante.



Tailler les plantes et couper les fleurs fanées

N'oubliez pas les petits travaux au jardin ! La taille des plantes et la suppression des fleurs fanées ainsi que des parties abîmées ou sèches allègent les végétaux. En cas de canicule, même les boutons floraux peuvent être retirés à l'aide d'un sécateur pour préserver les floraisons futures.

Mettre en place des oyas

L'irrigation par jarres ou ollas/oyas – qui consiste à mettre en terre des vases en terre cuite, céramique ou argile poreuse près des plantes à arroser – limite l'arrosage puisque l'eau va se diffuser en profondeur naturellement. Tout pot en terre cuite peut être utilisé !



7.) Etat Civil :

Naissances : Ewen AUBURTIN BERNARD né le 09 avril

Jonas OBERGFELL né le 15 avril

Jean MESSNER né le 17 mai

Louis ANDER né le 22 mai

Grands Anniversaires : 80 ans Alain BARTHES le 28 juin

90 ans Alphonse GRASS le 21 juillet



Agenda :

- Du 1^{er} au 30 septembre Exposition « Les oiseaux » à la bibliothèque
- Vendredi 5 septembre Le bistrot de villages à l'atelier communal à partir de 17h
- Dimanche 7 septembre Fête du village à la sortie de la messe à la salle des fêtes
- Samedi 25 octobre Atelier dessin « Blanc sur Noir » à partir de 4 ans à la bibliothèque avec l'auteur Camille Tisserand
- Vendredi 31 octobre « Soirée Halloween » à la salle des fêtes de Donnenheim



Suivez l'activité de notre commune sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/Commune-de-Donnenheim-369455576896690>

Sur notre site <http://www.donnenheim.fr/>

En téléchargeant l'application « Ma Commune Connectée »

Comité de rédaction : Céline DELAMARE et Stéphane SCHISSELE

Mairie de Donnenheim 25, Place de l'École 67170 DONNENHEIM TEL : 03 88 51 23 25

NOUVEAUX Horaires d'ouverture : Mercredi De 9h à 12h et de 13h à 19h30, Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, Vendredi de 8h à 12h (sauf au mois de juillet fermeture exceptionnelle du secrétariat de mairie le vendredi matin)

Mail : mairie.donnenheim@orange.fr

Imprimé par la commune en 120 exemplaires, n'hésitez pas à nous demander un envoi électronique. **Inscrivez-vous pour recevoir par mail notre bulletin d'information à mairie.donnenheim@orange.fr**

Le Maire, les Adjoints et l'ensemble des Conseillers Municipaux ainsi que nos agents vous souhaitent

**UNE BONNE LECTURE ET
UN BEL ETE**

